



Ivresse publique

Par Visiteur

Arrete pour ivresse publique et manifeste en etant pieton,par la police,cellule de gegrisement,proces verbal:qu'elle sera la sanction?

voila 4 ans ,j'ai une suspension de permis pour conduite sous l'emprise de l'alcool;y a t'il recidive?

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Vous encourez une peine contraventionnelle de la seconde classe dont le montant maximum est de 150 euros.Vous n'êtes pas en état de récidive ne vous inquiétez pas.

Cordialement